



À LA LOUANGE DE LA TRÈS SAINTE TRINITÉ  
AU JOUR OCTAVE DE L'ASSOMPTION DE LA  
BIENHEUREUSE VIERGE MARIE, EN LA FÊTE DE SON  
CŒUR IMMACULÉ

SON EXCELLENCE MONSIEUR FRÉDÉRIC LAMY  
ARCHEVÊQUE DE SENS,

A APPROUVÉ LA FONDATION DE LA "PIEUSE UNION" DES  
petites sœurs de NOTRE-DAME DE LA NATIVITÉ -  
& DONNÉ, DEVANT LE PEUPLE, L'HABIT AUX TROIS PREMIÈRES  
D'ENTRE ELLES :

petite sœur MARIE DUPONT-CAILLARD

petite sœur MYRIAM CURY

petite sœur MARIE-LIÈSE DJAKELI -

La petite sœur MARIE & la petite sœur MYRIAM ont fait  
aussitôt profession privée de sainte PURVACTÉ perpétuelle, de  
CASTÉTÉ perpétuelle & de sainte OBEISSANCE pour un an au  
moins -

à CHAMVRES, le 22 août 1951

Dominique Li  
prêtre  
Gil José Câmara

Elise Gendre  
Curry  
témoins

+ Frédéric Lamy  
Arch. de Sens

petite sœur Marie

petite sœur Myriam

petite sœur Marie-Liesse